PROGRAMME

GRAND PRIX DE SAINTE-SUZANNE

Dimanche 20 Avril 2025

Lieu : La Marine / Bellevue – SAINTE-SUZANNE

ITINERAIRE : circuit de 4.480km/Tour + 3.500km (Montée Finale)
DEPART : sur la RN2002 Parking Covoiturage, La Marine

RN2002 La Marine vers Quartier Français
A droite chem Commune Ango
A droite RD63b/RD63,
Rond Point de La Marine
A droite échangeur de La Marine,
A droite bretelle accès RN2002
Au dernier tour à gauche RD63
A droite chem Bellevue
Vers la stèle Edmond ALBIUS.

ARRIVEE : sur la RD63, chem Bellevue, 50m avant la Chapelle de Bellevue.

CATEGORIES ET HORAIRES :

Accueil et Emargement :			**11h00**			
ACCESS 3, 4			**12h00**	8 T, soit 35.840 km+3,5Km		
FEM Jun-Sen-Vet			**12h01**	9 T, soit 40.320 km+3,5Km		
ACCESS 1, 2			**13h15**	12 T, soit 53.760 km+3,5Km		
U17 G			**13h15**	12 T, soit 53.760 km+3,5Km		
ELITE, OPEN 1-2-3			**14h45**	20 T, soit 89.600 km+3,5Km		

Fin de l'épreuve vers 17h30

Arrêt de l'émargement **20** minutes avant chaque départ. Dossard à Gauche
L'organisateur demande aux coureurs de respecter ce délai pour la distribution des Dossards et Transpondeurs.
Les Transpondeurs sont à rendre obligatoirement immédiatement à l'arrivée de chaque course, sous peine d'amende

RAVITAILLEMENT : uniquement à pied à droite de la chaussée dans les parties montantes du circuit. Interdit dans la montée finale RD63.
Autorisé pour les catégories :

- ACCESS 1-2, U17 G : du 8ème au 11ème tour inclus.
- ACCESS 3-4 : non autorisé
- FEM J-S-V : non autorisé
- ELITE, OPEN 1-2-3 : du 8ème au 19ème tour inclus.

DEPANNAGE : A pied, à droite de la chaussée sur tout le circuit pour toutes les catégories. Pas de voiture neutre , pas de voiture suiveuse.
COURSE EN CIRCUIT : Tout coureur doublé peut être arrêté et classé par les arbitres de course.
PRIX AUX COUREURS : Pas de grille Fédérale.
RECOMPENSES : Les 3 premiers de chaque catégorie sauf le 1er U23 , Vét. Open, Vét. 1, Vét. 2, Vét. 3 et 1ère Vét. Féminine Scratch

ENGAGEMENTS : 10€ : par coureur - Engagement sur place majoré à 15€
➔Votre dossard FFC 2025 est obligatoire, + 4€ si oubli.
Dossard à Droite
INSCRIPTION EN LIGNE Individuelle obligatoire : avant le 18/04/2025 12H00 sur **www.webservices.re.** **Paiement en Ligne**.

ARBITRES : Anthony CHEFIARE, Karine DUDON, Eddy GOULJAR, Jean-Marie FURCY, Pierrot NATIVEL, Bruno PAYET, Mickael HENRIETTE, Véronique ALMAR, Chloé ALMAR, Aurélie PENIGUEL.

Chronométrie : WEB SERVICES.

SECURITE : Il est rappelé aux coureurs que seul le côté droit de la chaussée leur est autorisé. Le code de la route doit être respecté (sur la RN2002) ainsi que toutes les consignes données avant le départ. Les coureurs et officiels sont tenus de maintenir la propreté des itinéraires empruntés. En plus des signaleurs fixes, des signaleurs moto seront présents tout au long du parcours.

L'ORGANISATION SE RESERVE LE DROIT DE TOUTE MODIFICATION
Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation Fédérale (FFC).

VELO CLUB DE ST DENIS
47 CH. DE COTTE – 97417 LA MONTAGNE
Tél. Portable : 0692 057778 – vcsd974@gmail.com